

L'éditorial d'Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt

publié le 15 octobre 2024 (modifié le 17 octobre 2024) intranet du MASAF



Mesdames et Messieurs,

Chers agents du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt,

J'ai souhaité m'adresser à vous, et vous redire combien je suis fière d'avoir été nommée à la tête de ce grand ministère de plus de 30 000 agents, pleinement engagés au quotidien aux côtés de nos agriculteurs et de nos forestiers. Je me réjouis de l'importance consacrée dans son intitulé à la souveraineté alimentaire comme à celui de la forêt, qui soulignent les enjeux de renouvellement des générations en agriculture et de transition et d'adaptation face au climat.

Promouvoir notre agriculture, accompagner nos agriculteurs et nos forestiers, garantir la sécurité alimentaire, donner envie aux jeunes de l'enseignement agricole de prendre la relève, encourager la recherche et l'innovation en faveur d'une agriculture moderne et engagée dans la transition écologique ... autant de missions et de politiques publiques à fort enjeu qui donnent chaque jour du sens à votre travail, à notre travail. Le monde agricole est au bout de la chaîne des difficultés, mais il formera aussi, avec notre appui, celle des solutions.

Parmi ces défis, celui du renouvellement des générations est central pour assurer la production agricole française et donc notre souveraineté alimentaire. La loi d'orientation agricole, qui a fortement mobilisé les directions et services du ministère ces derniers mois, sera à l'ordre du jour du Sénat dès le début de l'année 2025.

Elle est très attendue par tous les secteurs de la production agricole confrontés aux crises successives - tout particulièrement cette année : crises sanitaires, conditions météorologiques difficiles, baisses des rendements.

La simplification des normes, autre dossier structurant pour nos filières mais aussi pour les agents du ministère, auquel nous allons nous atteler ensemble, permettra d'accroître l'efficacité des procédures et le gain de temps.

Des moyens également, concourront à la mise en œuvre de notre action : le projet de loi de finances pour 2025, l'ensemble des dispositifs fiscaux et sociaux (y compris au travers du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025) et les financements européens de la politique agricole commune doivent nous permettre de tenir les engagements de l'État et renforcer son soutien pour le développement de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Au total, ce sont près de 25,5 Md€ qui viendront en appui de la ferme France et de la forêt.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement en particulier dans les périodes de crise que nous connaissons et dans l'appui quotidien de nos agriculteurs. Je mesure l'ampleur du travail que vous accomplissez et vous remercie chaleureusement pour votre dévouement au service des politiques publiques et de l'action du ministère.